

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 19 NOVEMBRE 2012 A LORMAISON**

Monsieur LAGNY fait respecter une minute de silence en la mémoire de Madame CULERIER, Adjointe au Maire récemment décédée des suites d'une longue maladie.

## **I – Désignation du secrétaire de séance**

Madame Denise MINIER est désignée secrétaire de séance.

## **II - Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 13 septembre 2012**

Le compte-rendu du conseil communautaire du 13 septembre 2012 est ***adopté à l'unanimité.***

## **III – Transports**

Monsieur le Président demande de l'autoriser à signer :

- La charte de coordination intermodale qui a pour objectif d'assurer une bonne coordination entre les horaires des services de transport et ceux des trains au départ et à l'arrivée de la gare de Méru notamment en cas de perturbations ou retards.
  
- La convention entre le département de l'Oise et la Communauté de Communes des Sablons fixant les conditions d'organisation des services de transport au sein du périmètre de transport urbain de la CCS. Cette convention détermine les modalités d'organisation des transports scolaires inclus dans le périmètre de transport urbain de la CCS. Elle détermine plus largement les conditions de coopération entre les autorités organisatrices signataires en vue d'un fonctionnement optimisé et cohérent des différents réseaux de transports collectifs placés sous leur tutelle.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à signer ces deux conventions.***

## **IV – TEOM : exonération**

Monsieur le Président explique que la société Auchan vient de saisir comme chaque année les services de la Communauté de Communes des Sablons afin d'obtenir une exonération de la TEOM dans la mesure où cette grande surface fait appel à un prestataire privé et n'utilise donc pas le service de collecte mis en place par la CCS.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'exonération de TEOM pour la société AUCHAN.***

## **V – Demandes de subvention – Opération patrimoine**

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de l'autoriser à déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise pour les travaux sur les églises de Fresneaux-Montchevreuil et Valdampierre suite aux résultats des appels d'offres.

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Président à déposer ces deux dossiers de demande de subvention.***

## **VI – Opération façades**

***Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, attribue à l'unanimité les subventions suivantes :***

- ***M. SCHWARTZ-GUYADER (Neuville Bosc) : 1 226,56 €uros***
- ***M. SCHWARTZ-GUYADER (Neuville Bosc) : 1 137,64 €uros***
- ***M. RACIONERO (Méru) : 3 000 €uros***
- ***M. FOURNIER (Méru) : 5 000 €uros***
- ***M. FOURNIER (Méru) : 5 000 €uros***

Monsieur le Président propose de traiter les questions diverses avant d'évoquer le dernier point à l'ordre du jour (la composition des commissions).

## **VII - Questions diverses**

- SMVO : suite à la démission de Monsieur HUIGE qui était délégué suppléant de la CCS au sein du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, Monsieur MARANDET est élu à l'unanimité pour le remplacer.
- SMVO : Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président à signer la convention relative au remboursement des surcoûts de pré collecte et de collecte liés à l'expérimentation sur l'extension des consignes de tri.
- Indemnités de conseil et de budget : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à verser les indemnités de conseil et de budget au trésorier pour le second semestre 2012.
- Eglise d'Andeville : Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à déposer une déclaration préalable de travaux pour la réalisation d'un accès PMR à l'église d'Andeville.

## **VIII – Composition des commissions**

Monsieur le Président propose de revoir la composition des différentes commissions afin de garantir le bon fonctionnement de chacune suite aux différents changements de conseillers communautaires.

Monsieur GOUSPY indique qu'il souhaite siéger au sein de la commission « assainissement ».

Monsieur NEVEU indique qu'il souhaite siéger au sein des commissions « assainissement » et « développement économique ».

Monsieur DU PLESSIS d'ARGENTRE indique qu'il souhaite siéger au sein de la commission « culture – tourisme ».

